Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 6-7

Artikel: Olympe de Gouges : une féministe révolutionnaire

Autor: Cristina-Reichlin, Sylvie / Gouges, Olympe de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OLYMPE DE GOUGES

Une féministe révolutionnaire

Bien que le mot « féminisme » ne soit inventé qu'en 1837 par Fourier, ce terme s'applique parfaitement à Olympe de Gouges, l'auteure trop méconnue de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. « Acquise de longue date à l'idée d'un bouleversement des institutions, elle souhaite une régénération des mœurs qui donnera aux femmes une place responsable dans la société. » (O. Blanc, 1981.) Cette ancêtre du féminisme moderne est la première à formuler le principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans ce texte de référence primordial.

Née à Montauban en 1748, Occitane ne parlant le français qu'en deuxième langue, elle est autodidacte et intelligente. Certains auteurs affirment qu'elle ne savait ni lire ni écrire. Rien n'est moins sûr en lisant ses écrits. Elle est veuve à 18 ans, après un bref mariage qui lui laisse un fils. Elle transforme son nom, monte à Paris où elle mène une vie galante sans toutefois défrayer la chronique. Au milieu des années 1780, elle se lance dans l'écriture. Dès 1789, ses textes patriotiques inondent le Paris révolutionnaire : pamphlets, affiches, pétitions, brochures où elle s'insurge contre les inégalités sociales, raciales ou sexistes. « Elle prêche une sorte de socialisme d'Etat (...) la misère l'émeut, jamais elle ne perd de vue le drame quotidien du petit peuple de 89 » (O. Blanc, 1981.) Elle revendique sans cesse pour les mères célibataires, les vieillards, les enfants abandonnés ou bâtards, une meilleure hygiène dans les « maternités », une assistance sociale pour les plus démunis et invoquera la notion de dignité de l'être humain une des premières.

Dans la Déclaration des droits de la femme publiée en 1791, elle réclame tous les droits pour toutes les femmes et en dédiant ce texte à la reine elle le prouve. Cette déclaration va plus loin que la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Certes elle reprend les articles initiaux, mais elle fait plus que de remplacer le mot homme par son féminin. Elle se permet d'inclure les libertés individuelles aux libertés civiles indissociables à son avis, et bien sûr sur les droits politiques.

« Il est difficile de mesurer de nos jours l'insolence de cette déclaration » (O. Blanc, 1981), c'est un défi moral aux hommes qui vont répliquer très misogynement en invoquant l'irresponsabilité de l'auteure. On se servit de son exaltation, de son impulsivité, de son manque de méthode pour discréditer ses interventions et ses œuvres pertinentes, mais aussi sa personne.

D'opinion girondine, c'est-à-dire modérée, s'insurgeant contre la peine de mort, que ce soit celle du roi ou de ses amis députés, elle va se mettre en fâcheuse posture. Ses écrits revendicateurs, ses pièces de théâtre dérangeantes, ses critiques envers Robespierre et Marat et surtout un texte proposant un système fédératif dans une « France une et indivisible » vont rendre sa situation inextricable. Elle est arrêtée le 20 juillet 1793. Après trois mois de détention elle est jugée sans avocat, le tribunal estimant « qu'elle avait assez d'esprit pour se défendre seule ». A la fin de son témoignage, elle leur lance : « Je suis femme, je crains la mort, je redoute votre supplice, mais je n'ai pas d'aveux à faire. »

Portrait d'Olympe de Gouges dans un médaillon par Pierre Vidal (XIXe siècle).

Les historiographes du XIXe ont transmis l'idéologie bourgeoise et misogyne de la Révolution en dénigrant systématiquement toutes les femmes qui se sont investies dans la Révolution de 1789 (comme dans les suivantes d'ailleurs). Elles ont lutté avec les hommes pour combattre le pouvoir, puis les hommes les écarteront, et elles « se mettront en retard de féminisme par rapport aux Anglo-saxonnes » (M. Sarde, 1983).

Les femmes de 1789 comme Olympe n'arracheront aucun privilège de leur courage ou de leur sacrifice, c'est pourquoi nous devons leur faire une place de choix dans notre matrimoine féministe, et continuer, continuer... car la Déclaration universelle des droits de l'homme n'est pas encore celle des droits de la personne (ou de l'être humain) quoi qu'en disent certains... !

Sylvie Cristina-Reichlin

A lire — *Olympe de Gouges,* œuvres présentées par **Benoîte Groult,** Mercure de France Paris, 1986.
Olivier Blanc, *Olympe de Gouges,* Syros, Paris, 1981.
Michèle Sarde, *Regard sur les Françaises,* Stock, Paris, 1983.

Faut-il en rire ou en pleurer ?

(pbs) — *A l'intention de l'honnête homme autant que de ses étudiants,* le professeur Rials, de la Faculté de droit de Paris, fait l'histoire de l'élaboration de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, afin de la faire mieux comprendre. La femme est absente des 770 pages de cet ouvrage, comme elle l'est des 17 articles de la déclaration :

— Ni les commentaires de la déclaration, ni l'abondante bibliographie ne mentionnent les cahiers de doléances des femmes, pourtant déjà réédités dès 1981.

— A propos des mouvements populaires, dus notamment à la cherté du pain, les femmes ne sont pas mentionnées parmi les acteurs de ces mouvements, si ce n'est une fois à l'occasion de l'irruption à l'Assemblée « d'une foule de femmes du commun, le ventre creux pour la plupart, ivres pour certaines ».

— Le nom d'Olympe de Gouges n'apparaît pas. Il est vrai que sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne n'a paru qu'en 1791. Mais elle est le complément obligé de la déclaration de 1789, et dès avant cette date Olympe de Gouges avait publié de nombreux pamphlets, réédités dès 1986, qui auraient pu être cités parmi les sources de la déclaration.

Puissent quelques étudiant-e-s du professeur Rials compléter l'œuvre du patron, par souci de la vérité et de l'égalité, et pour l'honneur de l'Université.